



## Motion – Pour plus de transparence et de démocratie

Le groupe parlementaire PSR/JS dépose la présente motion pour demander la mise en œuvre de la publication, sur le site internet de la ville de Bienne, des réponses aux interventions et des rapports adressé.e.s au parlement biennois ainsi que des interventions déposées par les conseillers et conseillères de ville, de manière claire, simple et permanente afin que ces documents soient accessibles à tout moment, pour toute la population et aussi rétroactivement.

A Bienne, les documents à l'attention des parlementaires (réponses à une intervention, l'intervention elle-même et rapports) sont publiés sur le site internet de la ville de Bienne une quinzaine de jours avant la séance du conseil de ville durant laquelle, les objets contenus dans ces documents seront traités. Les réponses aux interventions des conseillers et conseillères de ville et rapports aux parlementaires sont plus précisément publiés dans le document intitulé « Prochaines séances du Conseil de Ville » puis « Ordre du jour ». Une fois la séance du conseil de ville passée, il n'est plus possible d'accéder au document contenant le rapport ou la réponse à une intervention avec cette dernière annexée à la réponse. Il s'agit d'un manque de transparence et de démocratie envers la population biennoise à laquelle cette motion souhaite remédier.

En effet, la population biennoise n'a alors que très brièvement accès aux textes des interventions et de leurs réponses et des rapports à l'attention des parlementaires. Pourtant, ces documents sont censés être publiés et publics conformément à l'art. 23 al. 2 du règlement sur le conseil de ville. Il convient donc de compléter cet article de loi en indiquant que ces documents doivent rester publics et publiés sur le site internet de la Ville une fois la séance passée.

Normalement, la publication des procès-verbaux de chaque séance du conseil de ville permet aux personnes intéressées de savoir comment l'objet contenu dans l'intervention a été traité et débattu au parlement. Comme nous le savons, un certain retard ayant été accumulé, il n'est pas possible d'avoir accès aux débats sur les interventions via les procès-verbaux.

Or, pour qu'une démocratie puisse s'épanouir, se cultiver et se grandir, il faut rendre le monde politique toujours plus accessible. La transparence permet une meilleure confiance de la population en ses élu.e.s et de mieux comprendre les enjeux, les possibilités et les limites de notre système. Le site internet du grand conseil du canton de Berne est un bon exemple de transparence en matière politique. Tout est accessible et le reste une fois que les objets ont été traités.

Enfin, une meilleure information à la population contribue aussi à une participation aux élections et votations plus importante.

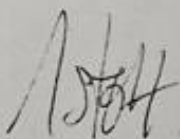
Pour toutes ces raisons, le groupe parlementaire PSR/JS demande la mise en œuvre de la publication sur le site internet de la ville de Bienne de ces documents sans limite de temps.

Bienne, le 20 janvier 2022

Au nom du groupe parlementaire PSR / JS :

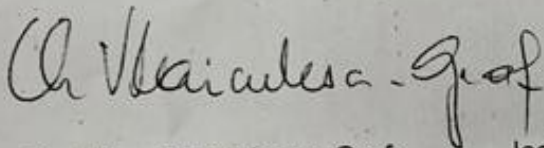


Marie Moeschler

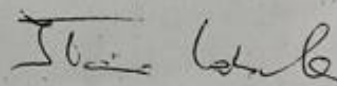


Joseline Stolz

Manon Cuixeres

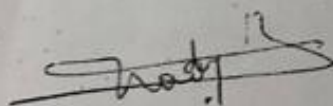


Christiane Vlaiculescu-Graf



Isabelle Torriani Latscha

Kady Boly



Ruth Kilezi

